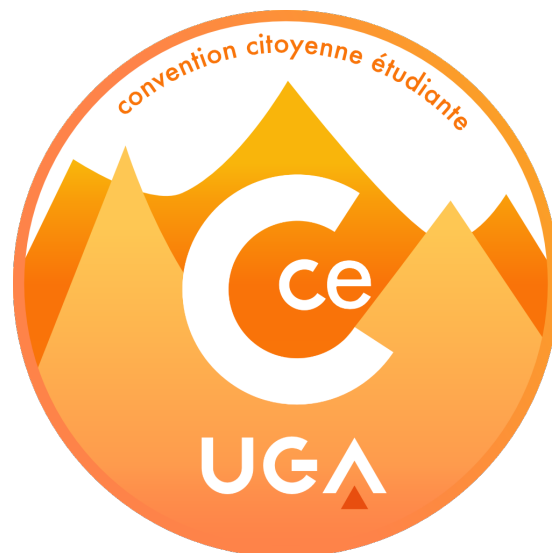


Convention Citoyenne Étudiante (CCE) de l'Université Grenoble-Alpes 2026

RAPPORT FINAL



2 avril 2026

Remerciements

Nous, les 45 étudiant·e·s de cette CCE 2026, tenons à remercier très chaleureusement tous·tes celles et ceux qui ont rendu possible cette initiative de participation démocratique étudiante pour la première fois à l'UGA :






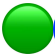









- Tout d'abord, le président de l'UGA M. Yassine Lakhnech, qui a permis la création du dispositif cette année, ainsi que Mme Sabine Lavorel de la direction Transformation Écologique (TREC) pour son engagement. Merci à l'ensemble des personnels de la direction TREC qui se sont montrés présents et à l'écoute pour les discussions autour des sujets travaillés.
- Les professeur·e·s M. Olivier Gallot-Lavallée, Mme Caroline Rossi, chargés de missions par la direction TREC pour cette Convention : merci à vous pour votre engagement sans faille, votre qualité d'accompagnement et votre bienveillance. Vous avez su très finement nous laisser nous organiser à notre façon, librement, tout en apportant des éclairages méthodologiques précieux et nécessaires à la réflexion de notre groupe durant tout le processus de la CCE.
- Nos facilitateur·ice et animateur·ice M. Thomas Simon et Mme Caroline Manowicz qui, durant ces jours de travail ont su mener à bien tout le processus de démocratie participative au sein du groupe, et sans qui nous n'aurions pu faire émerger autant d'idées issues d'une intelligence collective. Merci à vous deux, et merci à toi Thomas, ingénieur du dispositif, pour ton accompagnement, qui a été essentiel pour structurer les échanges et maintenir une dynamique d'ensemble. Tu nous as aussi permis de découvrir l'univers de la démocratie participative et pour beaucoup, donné l'envie d'approfondir ce sujet. Nous comptons sur toi pour animer d'autres CCE à l'avenir !
- La direction du CROUS Grenoble Alpes avec M. Frédéric Gentes, directeur adjoint et Mme Léa Lora-Runco, chargée de mission transition écologique, avec qui nous avons beaucoup travaillé. Ils se sont montrés d'une part, très disponibles pour échanger avec nous, et d'autre part, intéressés par la démarche, et prêts à travailler de pair sur la suite, ce qui nous motive beaucoup afin d'envisager des suites concrètes.

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des personnes et membres du personnel des directions de l'UGA, avec qui nous avons pu échanger longuement dans le but de proposer des mesures cohérentes, réalistes et nous l'espérons, efficaces et prises en compte à l'issue de cette CCE 2026.




Merci à la Maison de la Création et de l'Innovation (MaCI) de nous avoir permis d'utiliser ses locaux. Merci au traiteur « Le Dauphinois Gourmand » de nous avoir fourni de bons repas, sains (et dans une démarche écologique) chaque jour de cette CCE. Merci à Selma Tilikete (politiste, post-doc de la chaire Délibération de l'UPEC) pour ses retours d'expériences d'autres CCE.

Enfin, merci à toute personne que nous oublions sans doute de citer ici et qui, de près ou de loin, nous a permis d'aboutir aux propositions de ce présent rapport.

Sommaire

Remerciements.....	3
Sommaire	5
Résumé exécutif.....	6
Introduction systémique.....	8
Note méthodologique.....	11
Chapitre 1 : Garantir une alimentation saine, motrice de la transition écologique et accessible à tous et à toutes	13
Mesure 1.1 : Réduire les quantités de viande proposées en restauration universitaire au CROUS Grenoble Alpes en proposant davantage d’alternatives végétariennes 	15
Mesure 1.2 : Mettre en place une collaboration entre l’UGA, le CROUS Grenoble Alpes et un organisme ou association pour informer et sensibiliser les étudiant·e·s et le personnel sur les impacts de l’alimentation 	17
Mesure 1.3 : Intégrer davantage les étudiant·e·s de l’UGA dans les choix d’approvisionnement alimentaire du CROUS  	19
Mesure 1.4 Augmenter la part d’approvisionnement en denrées labellisées BIO (Agriculture Biologique) 	20
Chapitre 2 : Vivre avec les non-humains pour préserver la biodiversité et la santé à l’UGA	21
Mesure 2.1 : Intégrer des cours en extérieur dans chaque formation universitaire et aménager des espaces favorables à de tels usages  	23
Mesure 2.2 : Créer des jardins partagés sur le campus 	25
Mesure 2.3 : Renforcer la végétalisation des bâtiments 	26
Mesure 2.4 : Créer un Conseil des Non-Humains avec des sièges au Conseil d’Administration  	27
Chapitre 3 : Une gouvernance de l’université par et pour les étudiant·e·s vers une transition écologique participative	29
Mesure 3.1 : Réorganiser le fonctionnement des instances décisionnaires 	31
Mesure 3.2 : Revaloriser le statut d’étudiant·e engagé·e 	32
Mesure 3.3 : Apporter un socle de connaissances communes sur l’organisation de l’UGA et les enjeux climatiques 	33
Mesure 3.4 : Inclure un système de Référendum d’Initiative Étudiant et Personnel à l’université 	35
Interprétation de nos mesures par une approche systémique.....	36
Conclusion.....	39
Signatures.....	40
Annexes.....	40

Code couleur utilisé (en référence au schéma de synthèse p.37) :

-  - mesures relatives à la limite planétaire « Changement climatique »
-  - mesures relatives à la limite planétaire « Érosion de la biodiversité »
-  - mesures relatives à la gouvernance de l’université

Résumé exécutif

« *Qui sommes-nous pour condamner le non-être des générations futures ?* »,

Hans Jonas

« + 2°C en 2050, on fait quoi ? » : voici le thème de la Convention Citoyenne Étudiante de l'Université Grenoble Alpes. À partir de ce questionnement, nous sommes une cinquantaine d'étudiant·e·s, issu·e·s de différentes composantes de l'université à s'être réuni·e·s du 9 au 13 février et le 26 et 27 mars 2026 pour penser l'avenir de notre campus. Cette expérience est une première à l'UGA : les étudiant·e·s ont eu pour la première fois un espace de dialogue et de délibération collective pour faire émerger des propositions à l'aide d'outils de la démocratie participative (débat mouvant, assemblées plénières, décisions par consensus, élections sans candidats).

Après la fameuse Convention Citoyenne pour le Climat de 2019, plusieurs universités en France comme celles de Bordeaux, Créteil ou Paris ont suivi ce modèle en créant des Conventions Citoyennes Étudiantes (CCE). La CCE de l'UGA s'inscrit dans la même dynamique. Dans ce processus, nous avons été accompagné·e·s par des membres de la **communauté universitaire** : BIATSS des services centraux (Bibliothèques, TREC, Vie étudiante, Patrimoine, Aménagement, Santé), chercheur·euse·s, membres du CROUS. En bref, tout ce qui touche au quotidien étudiant.

Par cette démarche transdisciplinaire, la fusion des expériences personnelles de chacun·e et les problématiques auxquelles les étudiant·e·s font face dans leur cursus, nous avons pu tirer les constats suivants :

- Le **mode d'alimentation** actuel proposé par le CROUS n'est pas compatible avec les recommandations du GIEC ;
- Face à l'**érosion de biodiversité**, la communauté universitaire semble **s'éloigner du vivant** ;
- Les étudiant·e·s sont **sous représenté·e·s dans les processus de décision**, alors même qu'ils seront parmi les plus vulnérables aux effets du dérèglement climatique.

À la croisée de ces problématiques, nous avons réalisé qu'il était nécessaire de sortir de l'approche en silo et d'aller vers une **approche systémique** intégrant des leviers d'actions multiples impliquant des **transformations structurelles** dans l'organisation de l'UGA. Nous avons ainsi élaboré trois grands axes de travail qu'il est impératif de concevoir comme un **système**, c'est à dire que les mesures proposées sont **interdépendantes** les unes des autres :

1 - Garantir une alimentation saine, motrice de la transition écologique et accessible à tous et à toutes

- Réduire les quantités de viande proposées en restauration universitaire au CROUS Grenoble Alpes en proposant davantage d'alternatives végétariennes
- Mettre en place une collaboration entre l'UGA, le CROUS Grenoble Alpes et des associations pour informer et sensibiliser les étudiant·e·s et le personnel
- Intégrer davantage les étudiant·e·s de l'UGA sur les choix d'approvisionnement alimentaire du CROUS

2 - Vivre avec les non-humains pour préserver la biodiversité et la santé

- Intégrer des cours en extérieur dans chaque formation universitaire et aménager des espaces favorables à de tels usages
- Créer des jardins partagés sur le campus
- Renforcer la végétalisation des bâtiments
- Créer un Conseil des non-humains avec des sièges au Conseil d'Administration

3 - Une gouvernance de l'université par et pour les étudiant·e·s vers une transition écologique participative

- Réorganiser le fonctionnement des instances décisionnaires
- Revaloriser le statut d'étudiant·e engagé·e
- Apporter un socle de connaissances communes sur l'organisation de l'UGA et les enjeux climatiques
- Inclure un système de Référendum d'Initiative Étudiant et Personnel à l'université

Introduction systémique

Depuis maintenant deux siècles, nos émissions de gaz à effet de serre n'ont fait que progresser, ce qui a eu pour conséquence de réchauffer la surface de la Terre et de provoquer un **dérèglement climatique** mondial. Les activités humaines constituent la cause principale des changements climatiques, essentiellement en raison de l'utilisation de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz qui représentent 80% des émissions mondiales de CO₂¹. Le climat et la température à la surface de la Terre ont toujours naturellement varié et évolué, en raison par exemple du cycle solaire ou des éruptions volcaniques massives. Cependant, les activités anthropiques ont considérablement accru la quantité de gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère. Cela a eu pour conséquences de multiplier les événements climatiques extrêmes, de bouleverser les écosystèmes, d'acidifier les océans et même de détruire des récifs coralliens. Ces multiples conséquences pourraient entraîner à leur tour une migration de plus de 140 millions de personnes² à travers le monde, des problèmes de santé drastiques sur l'Humain et une accélération de la destruction de la biodiversité.

Lutter contre le dérèglement climatique est donc essentiel à la survie des êtres vivants et de notre environnement. C'est pourquoi nous devons **agir maintenant** en modifiant nos modes de vie et de consommation. Le problème n'est pas uniquement climatique : il concerne aussi la destruction des habitats naturels, notre exploitation massive des ressources, les pollutions, etc. Comme nous l'indique le Global Footprint Network, le « Jour Du Dépassement », c'est-à-dire la date à partir de laquelle l'humanité épuise la totalité des ressources naturelles de la Terre sur une année, a été atteinte le 24 juillet 2025 et il est prévu que cette date arrive plus tôt pour l'année 2026.

Les conséquences de cette crise environnementale, qui dégradent déjà les conditions d'études et de travail dans le monde universitaire, aggraveront celles des générations futures. Afin de contenir ou de limiter cette crise environnementale, nous, 70 000 étudiant·e·s, enseignant·e·s et membres du personnel actuel·le·s de l'Université Grenoble Alpes, avons un rôle collectif à jouer pour celles et ceux qui étudieront, enseigneront ou travailleront sur un campus où la température sera en moyenne de +2°C par rapport à l'ère préindustrielle selon les prédictions du GIEC³ les plus optimistes. Au contraire, si nous continuons nos modes de vie actuels, nous pourrions atteindre les +4°C. C'est dans cette dynamique que l'UGA, via la Convention Citoyenne Étudiante (CCE), a réuni des étudiantes et étudiants avec pour objectif de réfléchir à la problématique suivante :

+2 °C EN 2050, ON FAIT QUOI ?

Nos lieux d'études en 2050, comment vivre et apprendre sur des campus à +2 °C ?

Cette thématique nous a invité·es à imaginer les futurs espaces, les conditions d'apprentissage et de vie sur un campus transformé par le changement climatique. Ensemble nous avons fait émerger des systèmes de valeurs partagées et les moyens de les traduire de façon pratique. Pour tenter de répondre à la question qui

² Bilan énergétique mondial, édition 2025 : statistiques énergétiques consolidées et tendances mondiales

³ Chiffres clés du climat France, Europe et Monde édition 2025, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat/fr/4-scenarios-et-projections-climatiques>, consulté le 27/03/2026 à 14h14.

nous a été posée, nous pensons qu'il est nécessaire de suivre une démarche systémique⁴. C'est-à-dire que les solutions ne peuvent se décider sans prendre en compte les nombreux·ses acteur·ice·s et facteurs interconnectés. De ce fait, avant de proposer les résultats de nos travaux, il est important de pleinement comprendre la nécessité d'une approche systémique, et c'est pourquoi nous allons d'abord introduire un exemple d'une démarche totalement opposée, à savoir l'approche en silo.

Cette démarche en silo, qui est malheureusement très courante, consiste à se focaliser sur un aspect particulier d'un problème sans prendre en compte les autres aspects qui lui sont liés. Pour vous donner un exemple concret, nous vous invitons, chers lecteur·ice·s, à voyager jusqu'au Sénégal, au bord du fleuve du même nom et plus précisément entre la ville de Saint Louis et l'embouchure du fleuve. Ici, au début des années 2000, s'étendait une zone unique au monde et extrêmement riche en biodiversité due notamment à la présence d'une longue bande de sable protégeant ce lieu d'eau douce de la mer. La ville de Saint Louis subissait cependant de nombreuses inondations, la solution pour remédier à ce problème fut de créer un canal dans le banc de sable pour permettre à l'eau de s'écouler plus vite vers la mer et ainsi d'éviter les inondations. Une solution qui paraissait a priori simple et efficace pour régler le problème d'inondation de la ville. En octobre 2003, un canal de quatre mètres de large est créé dans le banc de sable reliant le fleuve à la mer. Avec l'érosion du banc de sable, deux jours plus tard, la percée mesurait deux-cent mètres de large et aujourd'hui, l'ouverture mesure plusieurs kilomètres de large. Bilan de cette approche en silo : la zone d'eau douce a été envahie par l'eau de mer, la biodiversité a été détruite, les terres agricoles ont été salinisées et malgré ça, les inondations n'ont pas cessé dans la ville de Saint Louis⁵. Cet exemple illustre parfaitement les limites d'une démarche en silo qui ne prend pas en compte les interactions entre les différents éléments du système, ici la rétroaction de l'eau de mer, en apparence décorrélée, sur les écosystèmes.

De nombreux exemples de ce genre existent un peu partout dans le monde⁶, c'est pourquoi, pour répondre à la problématique de la CCE, il est nécessaire d'adopter une démarche d'approche systémique qui permet de prendre en compte les interactions entre les différents éléments du système UGA et ainsi de proposer des solutions plus efficaces et durables (solutions fondées sur la Nature, méthodes souples, etc).

Lorsqu'il est question de la thématique du dérèglement climatique, une des premières idées qui peut venir en tête avec une démarche systémique est le concept des limites planétaires⁷. Ce concept a été introduit en 2009 par un groupe de scientifiques dirigé par Johan Rockström. Il identifie neuf limites planétaires qui représentent des seuils critiques pour le fonctionnement de la planète. Ces limites sont :

- Le changement climatique ;
- La perte de biodiversité ;
- La perturbation des cycles biogéochimiques ;
- Le changement d'utilisation des sols ;
- L'acidification des océans ;
- L'utilisation mondiale de l'eau douce ;
- La diminution de la couche d'ozone stratosphérique ;
- L'introduction de nouvelles entités dans l'environnement (pollution chimique) ;
- L'augmentation des aérosols dans l'atmosphère.

⁴ Meadows, D. 2008, *Thinking in Systems – A primer*, Chelsea Green

⁵ Durand, P., Anselme, B., & Thomas, Y. (2011). L'impact de l'ouverture de la brèche dans la langue de Barbarie à Saint-Louis du Sénégal en 2003 : un changement de nature de l'aléa inondation ? *Cybergeo*.

⁶ *Pourquoi s'opposer aux méga-bassines ?* (2026, 5 février). Greenpeace France. <https://www.greenpeace.fr/mega-bassines-pourquoi-opposer/>

⁷ Rockström, J. et al. (2009). Planetary Boundaries : Exploring the Safe Operating Space for Humanity. *Ecology And Society*,

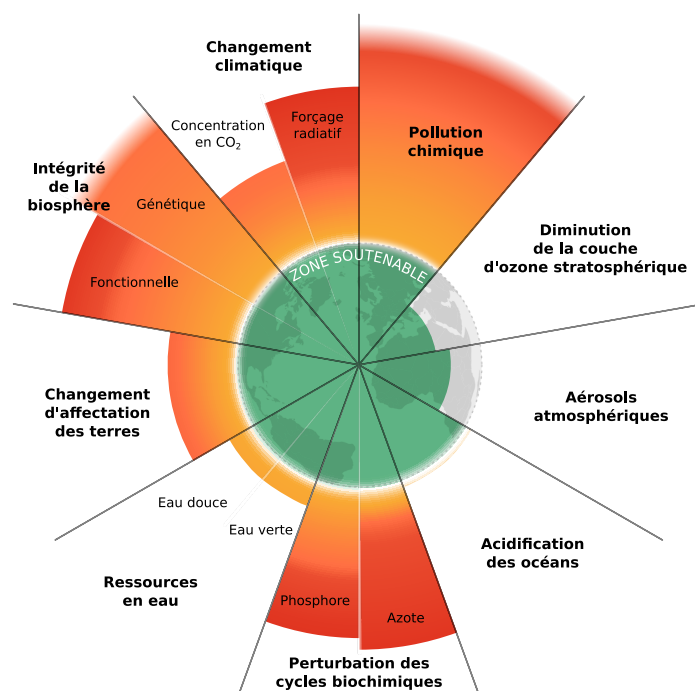


Figure 1 : Limites planétaires, INRAE.fr

Selon les acteur·ice·s, si nous dépassons ces limites, nous risquons de provoquer des changements irréversibles dans le fonctionnement de la planète et ainsi mettre en danger notre propre survie. Selon les données de l'Institut de Potsdam (PIK), sept des neuf limites planétaires sont aujourd'hui dépassées⁸.

La parution de ces travaux sur les limites planétaires a entraîné plusieurs critiques dans la communauté scientifique⁹. Cependant, au-delà de la sphère scientifique, ces travaux se sont emparés de l'espace médiatique et ont permis d'avoir un impact important sur la société en sensibilisant les citoyens sur l'état de la planète. De nouveaux travaux de recherche ont vu le jour par la suite en essayant de prendre en compte les critiques faites aux limites planétaires tout en conservant les avantages en termes de communication. En 2017, Raworth K. a proposé un nouveau concept appelé « Doughnut Economics¹⁰ » et qui permet de commencer à avoir une véritable approche systémique. Ce cadre de réflexion propose de considérer à la fois les limites planétaires mais aussi les besoins humains fondamentaux afin de proposer des indicateurs précis, propices à un cadre de réflexion plus complet et plus adapté à la réalité du système Terre. On retrouve d'ailleurs cette réflexion localement, à Grenoble, avec l'utilisation de la théorie du Donut pour penser Grenoble en 2040¹¹.

Dans la continuité de cette approche, notre travail au sein de la CCE tente de **prendre en compte les limites planétaires** tout en **considérant les besoins des étudiant·e·s** de l'UGA présent·e·s sur le campus universitaire en 2050.

⁸ Selon les bilans annuels 2025

⁹ Downing al. 2019, ERL ; Montaya et al. 2018a, Trends in Ecology Evolution

¹⁰ Raworth, K. (2017). A Doughnut for the Anthropocene : humanity's compass in the 21st century. *The Lancet Planetary Health*

¹¹ De Grenoble, V. *Théorie du [Donut]*. <https://www.grenoble.fr/364-theorie-du-donut.htm>

Note méthodologique

La CCE sur le thème du climat de l'UGA 2026 s'est déroulée sur le modèle d'une convention citoyenne traditionnelle. Nous étions un groupe de 45 étudiant·e·s issu·e·s de 14 différentes composantes de l'UGA (Master RESET de l'UFR SoCLE, Master Design de Transitions ENSAG UGA, Bachelor et Master de Sciences Po Grenoble, etc.) et ayant participé de notre plein gré. Cela a été rendu possible grâce à la banalisation de nos cours pendant cette semaine. Nous avons été appuyé·e·s par un facilitateur et une designer ainsi qu'aiguillé·e·s sporadiquement par des représentant·e·s de l'UGA (services sport, aménagement extérieur, TREC, etc.) et du CROUS Grenoble Alpes.

La CCE s'est déroulée en trois parties : une première semaine de travail du 9 au 13 février, deux journées de finalisation les 26 et 27 mars, ainsi qu'une demi-journée de restitution publique le 2 avril. Cette CCE s'est conduite selon deux principes : le consensus démocratique et le postulat d'agir via des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique au travers d'une approche systémique. Nous avons eu à cœur tout au long des séances de travail d'agir en vertu de ces principes afin d'élaborer des mesures rigoureuses et démocratiques.

Nous avons d'emblée évoqué individuellement nos préoccupations principales à l'horizon 2050 (fortes chaleurs, éco-anxiété, etc.). Un premier travail de rassemblement de ces préoccupations autour de thèmes communs a été effectué. Ce travail a été nourri et éclairé par une conférence d'ouverture donnée par Théo Vischel, hydro-climatologue à l'UGA, et par les débats qui ont suivi. Nous avons ensuite élaboré des mesures instinctives de résolution de ces préoccupations, avant de les regrouper en six thématiques d'actions. Après délibération collective, nous avons choisi de nous concentrer sur trois d'entre elles, afin de produire des propositions plus précises et engagées. Les thématiques choisies sont les suivantes :

- le système alimentaire de l'université ;
- la biodiversité & l'aménagement extérieur du campus ;
- la dimension démocratique au sein de l'université pour répondre au changement climatique.



Photographies : travaux en groupes

Nous nous sommes ensuite réparti·e·s en trois groupes pour approfondir ces domaines, au sein desquels des sous-groupes se sont composés afin de les détailler précisément en différentes mesures concrètes (via la littérature existante et les échanges avec les différents techniciens de l'UGA). Ces mesures ont été restituées au sein des groupes afin de sélectionner collectivement les plus pertinentes (selon nos critères d'éligibilité).

Chaque groupe a ensuite restitué oralement en plénière les mesures retenues. La CCE a par la suite voté par scrutin proportionnel plurinominal dans le but de conserver les plus plébiscitées. Ainsi, nous sommes arrivé·e·s à un corpus incompressible de 12 mesures. Nous avons ensuite finalisé ces mesures sous forme d'un livrable soigneusement illustré de schémas réalisés par nos soins.

Entre les sessions de février et de mars, d'autres tâches complémentaires ont été effectuées comme la création d'un compte Instagram, la rédaction plus poussée du livrable, une prise de contacts avec la presse et la radio, ainsi que la création d'un logo et d'une charte graphique. Les dernières actions menées ont été l'élection des référent.es étudiant.es de la CCE et l'organisation de la restitution publique du 2 avril 2026.

Chapitre 1 : Garantir une alimentation saine, motrice de la transition écologique et accessible à tous et à toutes

Constat :

Sur la totalité des émissions de GES générées dans le monde, **les systèmes alimentaires représentent 37% des émissions** selon le GIEC¹². Les autres parts concernent principalement les secteurs de l'énergie (production d'électricité et de chaleur), des transports, de l'industrie, ainsi que du bâtiment (résidentiel et tertiaire). De manière plus spécifique à la France, l'empreinte carbone d'un français est due à¹³ :

- 24% par les transports
- 23% par l'alimentation
- 21% par l'habitat

Dans le cas de l'UGA, le secteur du transport qui est pourtant le plus émissif, ne représente pas un fort levier d'action dans le cadre de cette CCE. En effet, après avoir rencontré la direction en charge des mobilités de l'UGA, et nous avons compris que la grande majorité des étudiant·e·s se rendent sur le campus à l'aide des transports en commun de la ville de Grenoble (tramway), ou bien par des mobilités douces telles que le vélo ou la marche.

Ainsi, s'attaquer au deuxième secteur le plus émissif semble pertinent, à savoir l'alimentation qui, avec une part de près d'un quart de l'empreinte carbone, est bel et bien le sujet à approfondir. Ce constat devient de plus en plus épineux et visible lorsque l'on sait que l'UGA rassemble environ **70 000 étudiant·e·s et membres du personnel**, et s'apparente ainsi à elle seule à une « ville » qu'il faut nourrir chaque jour. En cela, l'alimentation représente bien un fort levier d'action qui s'inscrit dans le thème de notre CCE « +2°C en 2050, on fait quoi ? » et que nous avons décidé d'approfondir.

Les repas servis à l'université sont gérés par le Centre Région des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) Grenoble Alpes, qui est l'établissement public en charge de la restauration collective hors domicile sur le campus, comprenant ses restaurants universitaires et cafétérias. L'UGA représente le plus gros client du CROUS Grenoble Alpes, au niveau de l'académie.

Dans son [Schéma Directeur de la Transition écologique](#) déployé pour la période 2024-2028, le CROUS Grenoble Alpes présente un bilan carbone édifiant, avec 56% de ses émissions de GES dues à la consommation de denrées alimentaires en 2023. En **2024, l'alimentation** représentait même **59% des GES du CROUS**, soit bien plus de la moitié, avec **en première position : l'offre de viande, œufs et poissons pour 23% des émissions totales**, (soit le premier poste d'émissions, avant la consommation de gaz de l'ensemble des logements du CROUS responsable de 22% des émissions), d'après la figure 2 suivante :

¹² Chapter 5 : Food Security — Special Report on Climate Change and Land. (s. d.). Special Report On Climate Change And Land.

¹³ Selon les statistiques du ministère de la Transition Écologique en 2023

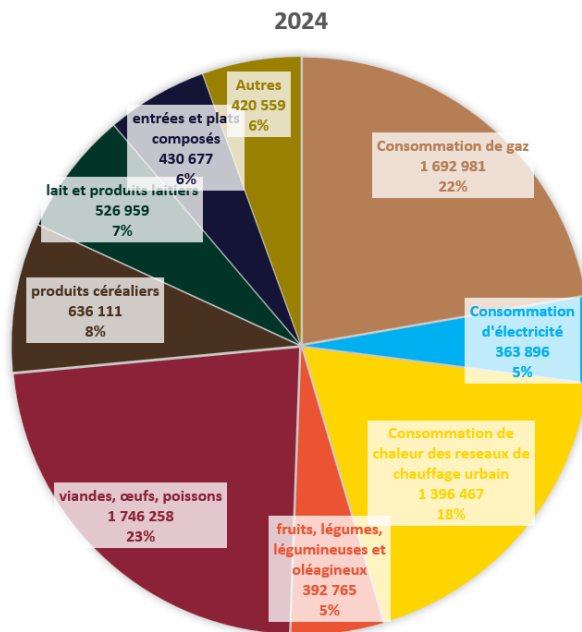


Figure 2 : Bilan carbone du CROUS Grenoble Alpes en 2024, source interne CROUS

De février à mars 2026, nous avons rencontré à plusieurs reprises la direction ainsi que la chargée de mission transition écologique du CROUS, qui nous ont présenté ces données, et grâce à qui nous avons pu réfléchir à l'ensemble des mesures qui vont suivre, dans un souci de cohérence avec les objectifs actuels du CROUS.

Ainsi, l'UGA, en demandant au CROUS Grenoble Alpes le respect des mesures que nous proposons à l'issue de cette CCE, s'inscrirait réellement dans une démarche de réduction du bilan carbone ; à la fois à l'échelle de l'université, mais aussi du CROUS lui-même.

Mesure 1.1 : Réduire les quantités de viande proposées en restauration universitaire au CROUS Grenoble Alpes en proposant davantage d'alternatives végétariennes ●

Objectif : Dans le secteur alimentaire, **60 % des émissions sont directement liées à l'élevage** (INRAE, 2019). En effet, la production de viande — en particulier de viande de bœuf — est fortement émettrice de gaz à effet de serre, notamment de méthane (CH₄) des ruminants, ainsi que de protoxyde d'azote (N₂O) lié aux déjections et aux engrais utilisés pour produire leur alimentation. À cela s'ajoutent les émissions indirectes liées à l'utilisation d'énergies fossiles tout au long de la chaîne de production, la production de fourrages, etc.

A l'heure actuelle, le constat est le suivant : **beaucoup trop de viande** (lorsque l'on prend en compte les objectifs de réduction du GIEC dans l'optique de limiter l'élévation des températures à maximum 2°C) est encore proposée aux repas servis par le CROUS (l'objectif est actuellement de servir 40% de plats végétariens au CROUS d'ici 2030), ce qui contribue en majorité aux émissions de GES (cf. : figure 2). Malgré la stratégie de réduction de viande initiée par le CROUS, celle-ci est jugée insuffisante par les étudiant·e·s de la CCE, au regard des enjeux. Réduire la part de viande en restauration collective permettrait de **diminuer significativement l'empreinte carbone des repas**.

Proposition : Réduire les quantités de viande proposées en restauration universitaire au CROUS Grenoble Alpes en proposant davantage d'alternatives végétariennes.

Mise en œuvre : Nous proposons trois leviers d'action afin de répondre à cet enjeu :

1. Améliorer la qualité de l'offre végétarienne et instaurer deux « jours 100% végés » par semaine

Il a été constaté que l'offre végétarienne du CROUS Grenoble Alpes peut être de bonne qualité certains jours, mais n'est malheureusement pas toujours appréciée sur le plan qualitatif et quantitatif. Nous proposons tout d'abord que le CROUS Grenoble instaure deux jours chaque semaine, par exemple le mardi et jeudi, comme des jours où toute l'offre proposée sera végétarienne. Nous nous sommes inspirées de l'initiative existante du CROUS Strasbourg qui s'intitule « [Mercredis 100% végés](#) ». Cette mesure s'appliquera dans chaque structure de restauration universitaire du CROUS (Restaurant Universitaire, Illico Presto, Point Burger, cafétérias...) et permettrait d'encourager l'ensemble des étudiant·e·s à davantage apprécier des repas sans viande, par une habitude instaurée sur deux jours fixes dans la semaine. Concernant la qualité, nous avons pu voir qu'il existe des recettes variées, notamment dans le « [livret recettes végétariennes CROUS 2022](#) ».

2. Mettre en place une réduction de la viande rouge, et une viande de meilleure qualité

La viande rouge émet en moyenne 7 fois plus que la viande blanche et 10 fois plus qu'une option végétale. Nous proposons **l'instauration de grillades végétariennes** (Par exemple, des galettes de lentilles, à l'image de ce que propose la cantine du Ministère de la Transition Écologique chaque jour – ainsi que des œufs au plat). Les grillades végétariennes n'existent pas à l'heure actuelle au CROUS Grenoble Alpes. Dans certains restaurants, tous les jours de la semaine sont proposées des grillades carnées (bœuf) ou bien dans les burgers. Ainsi, l'idée est d'avoir systématiquement une option de grillade végétarienne en plus, et qui soit encouragée et mise en avant par les chefs cuisiniers qui servent, car la communication s'avère le moyen le plus efficace

pour découvrir un autre moyen de savourer une grillade végétale. (Pour les deux « jours 100% végés » du mardi et jeudi, les grillades proposées devraient être 100% végétariennes.)

Nous proposons aussi de supprimer une occurrence de viande rouge par semaine au CROUS, et par conséquent que les économies réalisées puissent permettre **une offre de viande de meilleure qualité** par des commandes en label BIO notamment (plus respectueux de la condition animale également). Cela entrerait dans les demandes de la loi EGalim qui impose que : *« à compter du 1er janvier 2024, au moins 60% du total achat de la famille de denrées « viandes et poissons » doit être composé de produits de qualité et durables. Ce taux est fixé à 100% pour les services de restauration de l'État, de ses établissements publics et des entreprises publiques nationales¹⁴ ».*

Nous avons pleinement conscience que ces propositions ne peuvent pas s'appliquer sans discuter de manière plus approfondie avec le CROUS au niveau des quantités. Nous tenons ainsi fermement à ce que cette demande soit travaillée en partenariat avec le CROUS. (cf. : mesure 1.3)

3. Renforcer la formation des cuisinier·e·s à la cuisine végétarienne

Suite aux échanges avec la direction et la chargée de mission transition écologique du CROUS Grenoble Alpes, nous avons ressenti qu'un frein à l'augmentation d'une offre végétarienne actuellement se tient au niveau des chefs cuisiniers, qui ne sont pas initialement formés à ce type de cuisine, et nous le comprenons.

Nous proposons de continuer la collaboration avec le Mouvement des **Cuisines Nourricières** (MCN) pour la formation des cuisiniers. De plus, il nous a été avancé qu'il était plus intéressant d'aborder les transformations alimentaires d'une nouvelle manière. Ainsi, nous proposons des ateliers de **formation et de sensibilisation** spécifiques au personnel cuisinier du CROUS animés par une association spécialisée dans la condition animale (cf. mesure 2.3). Suite à nos échanges avec le chargé de développement en cuisine végétale à L214, nous avons déjà une piste de **conférence sur la cuisine végétale** auprès du personnel, plutôt durant l'été où la disponibilité est plus importante.

¹⁴ article L.230-5-1 du CRPM modifié par l'article 257 de la loi Climat et résilience

Mesure 1.2 : Mettre en place une collaboration entre l'UGA, le CROUS Grenoble Alpes et un organisme ou association pour informer et sensibiliser les étudiant·e·s et le personnel sur les impacts de l'alimentation ●

Objectif : Le **manque de connaissance et de conscience** sur les **impacts environnementaux de l'alimentation** et en particulier de l'**élevage** (surtout industriel et intensif d'où provient la viande consommée en restauration collective), constitue un frein immense à l'évolution des pratiques alimentaires des étudiant·e·s et du personnel de l'UGA sur le campus, mais aussi dans nos vies quotidiennes en dehors. Dans nos débats, il est souvent revenu que les habitudes alimentaires sont largement guidées par des préférences gustatives ou des considérations de prix plutôt que par des considérations écologiques, ou de santé, ou de respect de l'animal ou de la nature. Cela résulte aussi des nombreux retours de la direction et de la chargée de mission transition écologique du CROUS auprès des chefs cuisiniers des restaurants universitaires. Dès lors, le renforcement des **actions d'information et de sensibilisation de l'ensemble des consommateurs et personnels de l'UGA** apparaît comme un levier d'action puissant et à grande échelle pour légitimer la démarche d'une alimentation plus engagée pour l'environnement, mais aussi **plus respectueuse de la santé, des agriculteurs et des animaux**.

Proposition : Mettre en place une **collaboration** entre l'UGA, le CROUS Grenoble Alpes et une association ou organisme spécialisé·e, afin de mener un **travail sur le long terme d'information et de sensibilisation sur les impacts de l'alimentation à l'échelle de l'université** : impact carbone, impact sur la santé humaine, impact sur la biodiversité.

Mise en œuvre : Le partenariat avec l'association serait lancé pour la rentrée 2027. Par exemple, l'association *L214- éthique et animaux* a été contactée (pôle cuisine végétale). Cette association propose une multiplicité de **contenus pédagogiques** (téléchargeables gratuitement en ligne) sur la réalité des élevages intensifs, d'où vient la majorité de la viande servie au CROUS :

- Réalisation dès septembre 2027 d'une **exposition** (gratuite) avec des supports de sensibilisation (disponibles sur le site de L214 - Éducation) dans les différents lieux de restauration CROUS et sur les lieux d'étude du campus.
- Diffusion de **vidéos** sur les télévisions des différents lieux de restauration CROUS du campus
- **Ateliers** de sensibilisation pour les étudiant·e·s : (éthique animale, fresque des animaux...)

Montrer quand la viande servie vient
d'animaux élevés dans un élevage intensif :



Montrer quand la viande servie vient
d'animaux élevés dans un élevage extensif :



Figure 3 : sensibilisation à l'élevage

Mesure 1.3 : Intégrer davantage les étudiant·e·s de l'UGA dans les choix d'approvisionnement alimentaire du CROUS

Objectif : Le **choix des approvisionnements alimentaires est un important levier d'action** pour lutter contre le dérèglement climatique, car comme nous le rappelons, « les systèmes alimentaires représentent **37%** des émissions de GES mondiales » selon le GIEC en 2019¹⁵ et **60%** de ces émissions sont directement liées à l'élevage¹⁶ Il est important que les **étudiant·e·s, qui sont les premier·e·s client·e·s du CROUS** puissent être associé·e·s au choix des fournisseurs alimentaires de celui-ci. Étant donné que les étudiant·e·s sont aussi les principaux·ales usager·e·s de l'université, l'enjeu de leur donner une **place dans le processus décisionnaire** incarne davantage une perspective démocratique.

Proposition : Nous demandons à ce que les étudiant·e·s soient intégrés aux choix du CROUS, et de manière générale, puissent être en capacité de comprendre son fonctionnement afin d'en saisir la complexité et les enjeux stratégiques au niveau des choix alimentaires, par une **participation aux commissions menus et au processus de marchés publics alimentaires**.

Mise en œuvre : Tout d'abord, pour la rentrée 2027, nous demandons à ce que deux étudiant.e.s de la dernière CCE en date, ainsi qu'un·e enseignant·e chercheur·euse spécialiste des questions climatiques et environnementales désigné·e par la CCE puissent participer aux **commissions menus** réalisées avec les chefs cuisiniers du CROUS (qui ont lieu toutes les six semaines), avec la chargée de mission transition écologique du CROUS. Cette mesure leur permettrait de comprendre les **arbitrages** du personnel et de pouvoir porter les propositions de la CCE auprès des chefs cuisiniers, tout en étant informés du **fonctionnement interne** du CROUS.

De plus, nous proposons qu'ils puissent participer à une prochaine ouverture ou renouvellement de **marché public alimentaire** du CROUS. Les étapes suivantes sont en effet ciblées :

- Identification des **besoins du marché**, afin qu'ils puissent faire remonter les besoins des usager·e·s en prenant davantage en compte les questions climatiques.
- Rédaction du **cahier des charges**, pour faciliter la compréhension de ce milieu et s'assurer qu'il prenne en compte les enjeux écologiques. Ouverture des plis, afin que les usager·e·s présent·e·s puissent prendre connaissance des réponses à l'appel d'offre.
- Analyse des **offres**, de manière à ce qu'ils comprennent les différentes offres et puissent s'exprimer dessus.
- **Attribution** du marché, de manière à ce qu'ils puissent participer à la décision finale

Les possibilités exactes seront à discuter à nouveau avec le CROUS afin qu'une cohérence soit trouvée, ainsi que l'articulation avec les élus étudiants actuels du CROUS, l'objectif étant que les deux étudiant·e·s de la CCE soient intégrés aux processus et puissent se « former » aux côtés de la chargée de mission transition écologique, avec qui nous avons longuement échangé et qui semblerait y être favorable. Il s'agit pour nous d'une action phare pour la suite.

¹⁵ *Le bilan carbone de l'élevage* | INRAE. (s. d.). <https://www.inrae.fr/dossiers/quels-defis-elevages-durables/bilan-carbonelevage>

¹⁶<https://www.ipcc.ch/srccl/download/>

Mesure 1.4 Augmenter la part d’approvisionnement en denrées labellisées BIO (Agriculture Biologique) ●

Objectif : Selon l’Institut technique de l’agriculture biologique, par rapport à une conduite conventionnelle, **l’agriculture biologique favorise la diversité des espèces** (+23% d’espèces) et leur **abondance** (+32% d’individus au sein de ces espèces) dans les parcelles agricoles¹⁷. Durant la CCE, les étudiant·e·s ont soulevé ces problématiques. De plus, ces préoccupations coïncident avec les recommandations nationales (Loi EGAlim¹⁸) et régionales (Plan d’Ajustement inter-Territorial de la grande région grenobloise¹⁹), qui préconisent toutes deux une **augmentation de la part du label BIO** dans l’approvisionnement des organismes de restauration collective. En effet, au regard de l’enjeu lié à la limite planétaire de la **crise de la biodiversité** en cours, ainsi que des **enjeux de santé publique liés aux problématiques de pesticides et cancers**, il s’avère que le bio est un fort levier à mobiliser, car il n’autorise **aucun produit phytosanitaire ou pesticide chimique sur les cultures et favorise donc grandement la biodiversité**.

Proposition : La loi EGAlim instaure actuellement 20 % de BIO obligatoire dans les repas. Or, nous ne trouvons pas normal que le CROUS Grenoble Alpes, même s’il suit déjà une trajectoire d’augmentation de 4 % par an de la part du BIO, avec 16 % affichés en 2026 dans le but d’atteindre ce seuil de 20%, n’atteigne toujours pas cet objectif national à l’heure actuelle (comme beaucoup de restaurations collectives cependant) et ne souhaite pas aller au-delà.

Ainsi, nous proposons d’accélérer cette démarche, non seulement pour que l’objectif légal soit atteint, mais aussi en le voyant à la hausse avec un objectif de **30% de BIO sur l’ensemble des denrées achetées** par le CROUS Grenoble Alpes (fruits, légumes, viande, pain) en 2030.

Même si nous avons pris conscience et connaissance du fonctionnement spécifique des CROUS, ainsi que de sa grande taille, il a été montré que des cantines françaises ont déjà fait le choix de d’être en 100% bio, comme le présente le rapport « Palmarès des cantines bios » publié en janvier 2026, par Agir pour l’environnement, ce qui montre bien qu’un objectif bien plus haut peut être visé par le CROUS Grenoble Alpes dans ses commandes.

Mise en œuvre : Financièrement, il est possible de s’appuyer sur les **économies** réalisées par la réduction de l’achat de viande engendrée par les journées « 100% végés ». De plus nous proposons un **suivi** avec la structure actuelle Cluster Bio pour **accompagner** le personnel du CROUS dans l’application de cette mesure. Nous avons également contacté l’Association pour le Développement de l’Agriculture Biologique dans l’Ain, l’Isère, la Savoie et la Haute-Savoie (ADABIO) avec qui un partenariat serait véritablement à creuser pour le CROUS Grenoble Alpes.

¹⁷ ITAB. (2024). QUANTIFICATION DES EXTERNALITES DE L’AGRICULTURE BIOLOGIQUE. Note synthétique. https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/06/Quantification_Externalites_AB_Note_4p_0.pdf

¹⁸ <https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/blog/36/>

¹⁹ <https://pait-transition-alimentaire.org/>

Chapitre 2 : Vivre avec les non-humains pour préserver la biodiversité et la santé à l'UGA

Constat :

Selon le Rapport Planète Vivante 2024, réalisé par WWF²⁰, la taille moyenne des populations d'animaux sauvages suivies a **diminué de 73 %** les cinquante dernières années, comme le montre l'Indice Planète Vivante (IPV). Cette donnée s'inscrit dans un contexte plus large de crise de la biodiversité, vouée à une érosion accélérée, causée par la pression grandissante que l'Homme exerce sur son environnement.

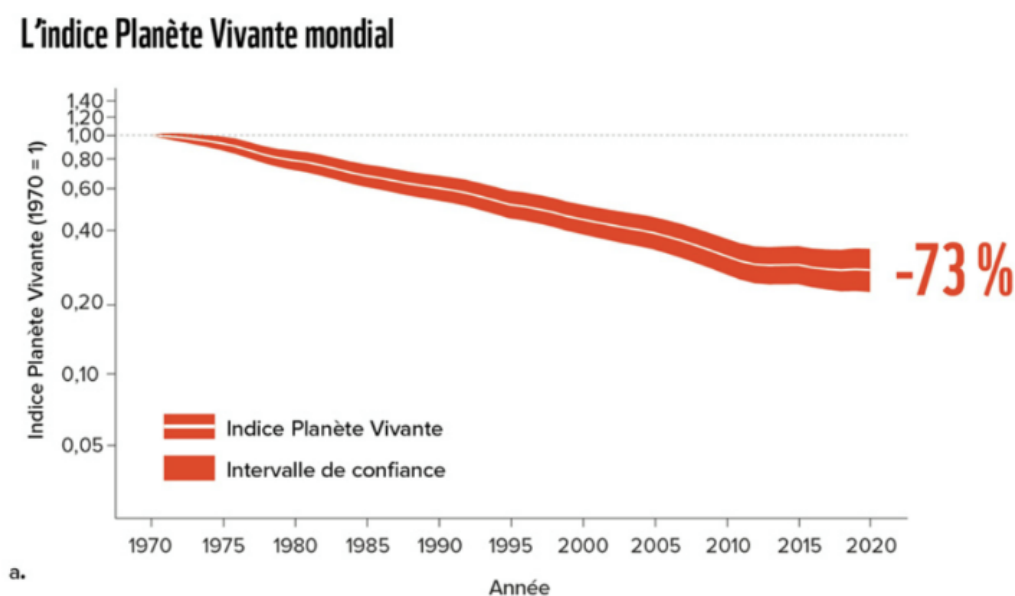


Figure 4 : Indice Planète Vivante mondial de 1970 à 2020, basé sur 34 836 populations suivies de 5 495 espèces de vertébrés.

Lorsque la population d'une espèce descend sous un certain seuil, elle ne peut plus jouer son rôle au sein des écosystèmes. L'accélération de ce bouleversement entraîne des **effets multiples** qui ont aussi un impact sur l'Humain, nous menant à un point de bascule, aussi bien sur le plan économique que social. Face à cette crise alarmante, nous devons donc agir à l'échelle locale, car nos leviers d'action sont puissants, surtout sur un campus riche en biodiversité comme le nôtre, **plus grand refuge LPO** (Ligue pour la Protection des Oiseaux) du **département**.

Il est aussi important d'engager une certaine **reconnexion** avec le vivant. Il nous semble primordial de nous éloigner de notre vision **anthropocentrée**, où l'humain serait isolé du reste du vivant, alors que la vision systémique adoptée lors de cette Convention nous a montré que nous faisons partie intégrante de nombreux écosystèmes complexes.

Considérant ce qui existe déjà en matière de biodiversité sur le domaine universitaire, nous constatons pour autant que les **pistes d'actions** sont nombreuses afin d'amplifier les transitions : en multipliant les

²⁰ <https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2024-10/Rapport%20Planete%20Vivante%202024%20-%20WWF%20France.pdf>

(micro-) habitats, en connectant les réservoirs de biodiversités entre eux. Mais il est aussi important de se reconnecter à la biodiversité, quel que soit notre rôle dans l'université !

C'est pour cela que nous avons pris en compte avec une grande attention les constats de la notice de gestion LPO (voir annexe 1), tout autant que les derniers engagements du **plan de biodiversité** de l'UGA (voir annexe 2) : car c'est en tenant compte de l'histoire foisonnante du campus que nous pouvons éclairer son avenir. Nous avons aussi considéré les autres sites de l'UGA dans l'agglomération grenobloise, l'Ardèche et la Savoie, puisqu'il nous faut embarquer l'ensemble de la **communauté universitaire** dans cette aventure.

Mesure 2.1 : Intégrer des cours en extérieur dans chaque formation universitaire et aménager des espaces favorables à de tels usages

Objectif : Dans un contexte de **renaturation** du campus, ainsi que de recherche de confort thermique face aux périodes de chaleur, les usages pédagogiques tournés vers l'extérieur sont à mettre en avant comme piste crédible d'adaptation.

En effet, si ces usages sont déjà une nécessité dans des domaines comme le sport ou encore la biologie, ils peuvent aussi être pertinents dans d'autres disciplines qui peuvent relever le défi de les intégrer à leurs programmes de formation pour de multiples raisons : **bienfaits cognitifs** notamment en matière de **mémorisation**, format de cours propice aux échanges, ou encore acquisition de connaissances empiriques sur la biodiversité du campus et en dehors.

Faire école dans les milieux vivants permet de répondre de facto aux différents points du plan biodiversité de l'UGA : il ne s'agit pas juste de proposer des sorties récréatives, mais bien d'allier **démarche scientifique** et **immersion sur le terrain** afin de sensibiliser au mieux notre communauté universitaire. Cette initiative permet aussi de viser une santé globale en faisant l'éloge du mouvement plutôt que de la sédentarité, avec une mise en œuvre progressive qui permet de déployer des actions dès la prochaine rentrée tout en planifiant des aménagements adéquats jusqu'à l'horizon 2050.

Proposition : Intégrer des cours en extérieur dans chaque formation universitaire et aménager des espaces favorables à de tels usages afin de se reconnecter aux espaces extérieurs.

Mise en œuvre : S'appuyer sur la Design Factory, ainsi que sur les retours d'expériences des universités de Caen²¹ ou encore de Lausanne²², afin de co-construire dans chaque discipline universitaire des formats de **cours adaptés à l'extérieur**. Chaque établissement pourra utiliser les espaces adéquats, néanmoins pour que cette démarche ait de l'ampleur, il serait intéressant de construire une **agora/amphithéâtre de verdure**, non seulement pour disposer d'un espace mutualisé pour les cours en extérieur, mais aussi pour répondre au besoin d'un lieu central, convivial et interdisciplinaire en matière de biodiversité (qui sera aussi propice à l'organisation d'événements culturels).

²¹ <https://pedagogie.unicaen.fr/evenement/enseigner-en-exterieur-marcher-observer-animer-transmettre/>

²² <https://wp.unil.ch/connaissance3/2026/01/sciences-se-reconnecter-a-la-nature-ces-liens-qui-soignent/>

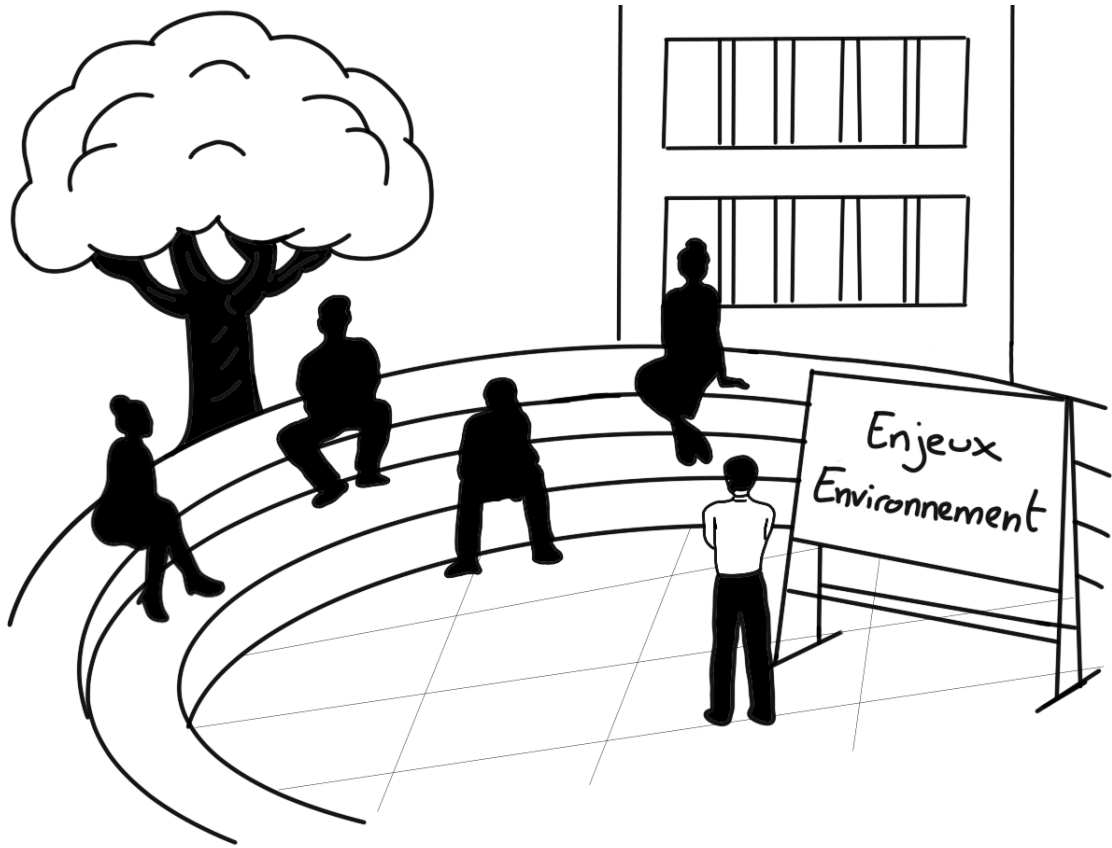


Figure 2 : Amphithéâtre extérieur

Mesure 2.2 : Créer des jardins partagés sur le campus ●

Objectif : Nous voulons promouvoir et accompagner les jardins partagés comme outils de la **transition socio-écologique et alimentaire**, en créant des espaces d'échange et de sensibilisation au non-humain. Ces jardins seront des **lieux de production alimentaire** d'abord pour les étudiant·e·s qui en seront acteur·ice·s, mais aussi des lieux d'accueil pour la biodiversité : avec différentes strates de végétation, des plantes favorables aux pollinisateurs... en d'autres termes, des jardins vivants plutôt que d'ornement, propices au refuge, à la nidification et à l'hivernage des insectes.

L'installation de ces jardins pourra permettre de renforcer la pratique du **compostage**, pour que les sols soient alimentés par la matière organique locale, afin de **limiter le gaspillage** de ces ressources précieuses dans les résidences.

Proposition : Nous proposons la création d'au moins **trois jardins collectifs** de différentes superficies selon la disposition spatiale des sites choisis, dont deux à proximité des résidences du CROUS.

Mise en œuvre : Nous demandons la mise à disposition d'un **budget** pour aménager l'espace et acheter les outils, le matériel, les plants, les graines et les récupérateurs d'eau tout en favorisant le réemploi.

Pour la conception des projets et le maintien des jardins, la coopération entre les services, les associations ainsi que les laboratoires est nécessaire. Les différents parcours liés à l'environnement seront sollicités, par exemple avec des heures dans l'emploi du temps dédiés à l'entretien des jardins.

Pour assurer le **suivi et l'animation** de ces espaces, la gestion ne peut dépendre uniquement d'étudiant·e·s bénévoles, particulièrement l'été. Une coordination avec les services de l'université sera nécessaire, ainsi que l'**expertise des associations naturalistes** (LPO, Gentiana, etc.) et des acteurs de l'agriculture urbaine (Cultivons, Brin de Grelinette, etc.). L'appui de ces structures permettra de renforcer la sensibilisation par la mise en œuvre de chantiers et de programmes de **sciences participatives**.



Figure 6 : Jardin partagé

Mesure 2.3 : Renforcer la végétalisation des bâtiments

Objectif : Faire **baiss**er la **température** dans les bâtiments en été pour les rendre plus vivables et agréables. Considérant que tous les bâtiments ne seront pas rénovés énergétiquement d'ici 2050, nous proposons de **végétal**iser en priorité les sites les plus sensibles à la chaleur, sans gêner la rénovation future de ces mêmes bâtiments. Les sites en dehors du campus ne doivent pas être oubliés : IUGA, ENSAG, Valence...

Proposition : **Végétal**iser l'enveloppe **des bâtiments** de l'UGA et installer des ombrières parallèles aux bâtiments sur lesquelles poussent des végétaux et plantes grimpantes.

Mise en œuvre : Concernant l'enveloppe des bâtiments, nous proposons l'installation de **plantes grimpantes** sur les façades et la végétalisation des toits. Dans le cas où la pousse des plantes fragiliserait les façades des bâtiments, nous demandons la mise en place **d'ombrières métalliques** parallèles aux façades (sud de préférence) afin que ces dernières restent intactes tout en bénéficiant de la fraîcheur générée.

Nous demandons également la mise en place de **continuités ombragées** et fraîches dans les espaces extérieurs, utiles à la fois pour les humains et les non-humains en tant que corridors écologiques. Il conviendra de généraliser et accélérer le projet des « **chemins de canicule** » de l'UGA : mettre en place des **pergolas**, ainsi que des **haies multi-strates**, qui permet aux usager·e·s de se déplacer entre bâtiments de manière confortable.

Par ailleurs, nous voulons **rendre l'eau accessible** partout sur le campus : point d'eau, fontaine, brumisateur... et se reconnecter avec les berges de l'Isère : aménagement de quais, voir même **sites de baignades** (trames bleues).

Ces mesures permettront une meilleure intégration du campus en tant que **parc urbain** à l'échelle du projet métropolitain des Boucles de l'Isère.

Mesure 2.4 : Créer un Conseil des Non-Humains avec des sièges au Conseil d'Administration

Objectif : Donner une voix aux non-humains pour faire valoir leurs intérêts et se diriger vers une cohabitation entre humains et non-humains. Il nous semble important de nous éloigner de notre vision **anthropocentrée**, et de recommencer à se considérer comme partie intégrante de notre environnement, plutôt que comme une espèce à part.

Proposition : Créer un **Conseil des Non-Humains** chargé de rédiger une Charte du non-humain et de siéger au Conseil d'Administration pour représenter leurs intérêts et se diriger vers une cohabitation entre humains et non-humains.

Mise en œuvre : Le Conseil des Non-Humains (CNH) sera composé d'**enseignant·e·s - chercheur·euse·s** tiré·e·s au sort (80% de l'effectif total), **spécialistes** de thématiques telles que la biodiversité, l'eau ou le climat pour un mandat de quatre ans. Ce Conseil comptera aussi quelques **étudiant·e·s tiré·e·s au sort** (10% de l'effectif total) pour un an. Iels seront accompagné·e·s de **consultant·e·s extérieur·e·s volontaires** (LPO, syndicats...), et de personnes supports, qui les aideront à organiser et structurer les discussions et propositions, en y intégrant une vision systémique. Ces personnes supports auront elles aussi un **mandat de quatre ans** et seront issues des Sciences Humaines et Sociales (SHS), du droit, mais pourront aussi être des designer·euse·s des transitions, facilitateur·ice·s... et représenteront 10% de l'effectif total.

Les consultant·e·s extérieur·e·s auront aussi accès à un **système de doléances ouvertes** afin d'intégrer des visions multiples et des propositions auxquelles les membres du CNH n'auraient pas forcément pensé.

Ces trois composantes : enseignant·e·s-chercheur·euse·s, étudiant·e·s et personnes supports **voteront** afin d'élire les scientifiques (enseignant·e·s-chercheur·euse·s.) qui les représenteront en siégeant au Conseil d'Administration (CA) et en veillant à ce que les mesures adoptées dans ce conseil prennent en compte les non-humains. Les membres siégeant au CA auront donc aussi un **droit à l'objection** si les propositions soumises au vote ne respectent pas les non-humains, mais pour que le débat reste constructif, l'objection devra obligatoirement être suivie d'une **contre-proposition**. Celles-ci pourront être étudiées au CNH, en amont ou a posteriori, avec la possibilité de reporter les questions au prochain CA.

Au préalable, le CNH créera une **Charte du non-humain**, afin de représenter les intérêts des non-humains. Les membres du CNH siégeant au Conseil devront donc veiller à ce que cette charte soit respectée et que les engagements et lignes de conduite qu'elle contient soient mis en œuvre.



Figure 7 : Représentant-e du non-humain

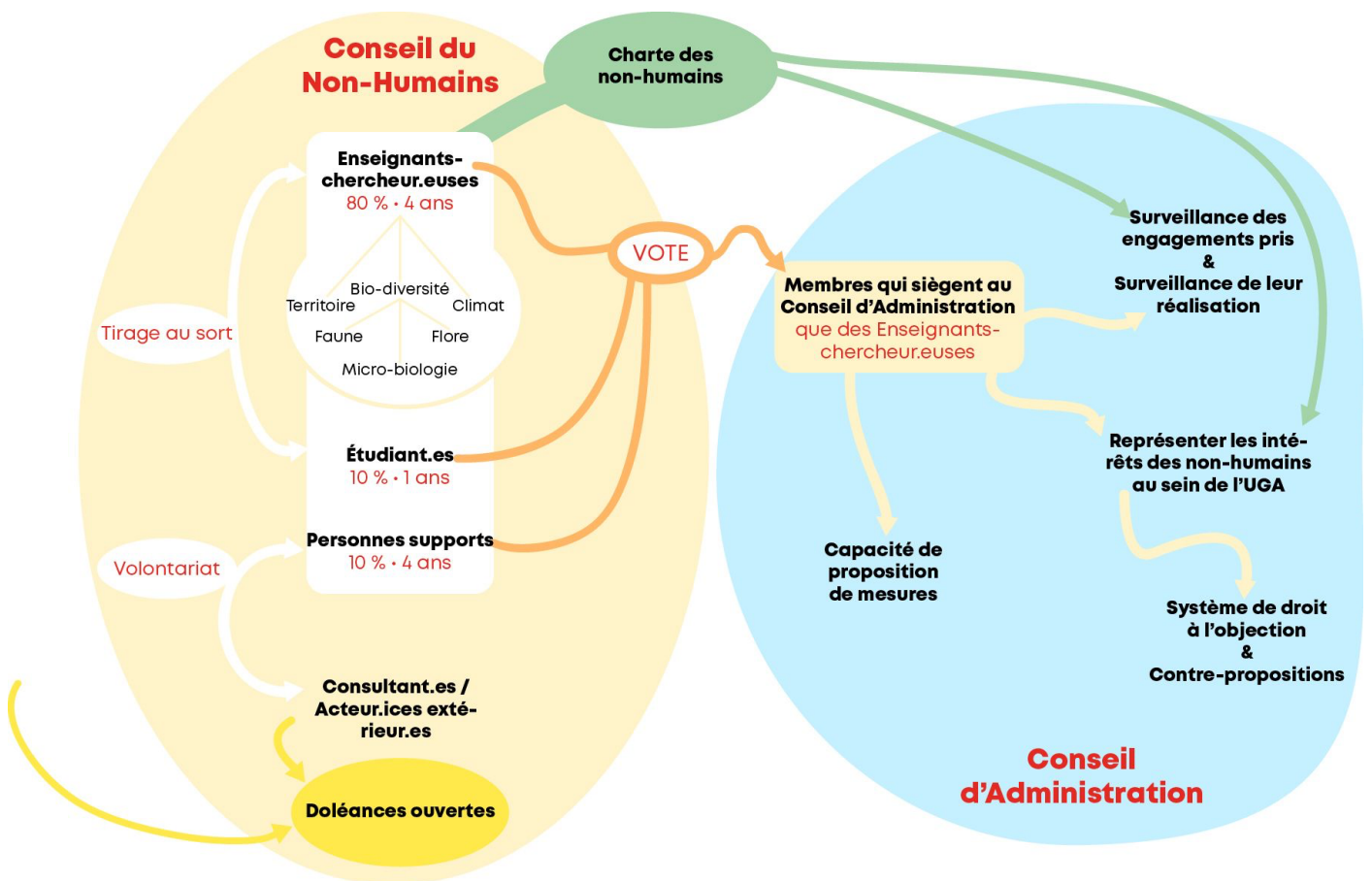


Figure 8 : le Conseil des Non-Humains

Chapitre 3 : Une gouvernance de l'université par et pour les étudiant·e·s vers une transition écologique participative

Constat :

Dans les deux premières parties, nous avons proposé des mesures qui s'inscrivent dans une réponse aux limites planétaires du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Par ailleurs, la dernière mesure concernant le Conseil des Non-Humains (CNH) nous amène à **questionner les modèles de gouvernance** qui relèguent au second plan la présence des non-humains dans les prises de décisions environnementales. En plus du non-humains, les étudiant·e·s, qui font partis des populations les plus exposées aux conséquences du dérèglement climatique (précarité alimentaire, isolation thermique des bâtiment, îlots de chaleur, etc.), restent sous-représenté·e·s dans les organes de décisions de l'UGA. En effet, parmi les 70 000 personnes présentes sur le campus universitaire, 60 000 sont des étudiant·e·s, soit environ 85 % de la population du campus. Cependant, malgré cette **majorité écrasante**, les étudiant·e·s ne représentent que six sièges sur quarante-et-un, soit moins de 15 % des membres du Conseil d'Administration de l'UGA. De ce fait, cette sous-représentation des étudiant·e·s dans les instances de décision ne nous placent pas comme acteur·rice·s à part entière de la vie de l'université. Face à ce paradoxe, comment alors les étudiant·e·s peuvent-ils influencer les décisions qui les affectent déjà et qui affecteront encore plus violemment leurs homologues d'ici 2050 ?

C'est pourquoi nous proposons des **modifications dans les instances de décisions actuelles afin de les rendre plus participatives et inclusives** et de permettre ainsi une gouvernance de l'université qui soit par et pour les étudiant·e·s et ainsi de pouvoir pleinement initier une transition écologique. Au cours de nos travaux lors de la CCE, nous avons identifié plusieurs mesures qui nous paraissent essentielles car elles permettent de rendre compte de la dimension systémique de la problématique initiale. Nous allons vous les présenter dans les sections suivantes.

Note d'éclaircissement :

Les propositions sur une modification d'un système de gouvernance peuvent sembler assez éloignées de la problématique du changement climatique. Cependant, on retrouve cette thématique dans plusieurs autres travaux issues de Conventions Citoyennes Étudiantes ayant des sujets de départ similaires au nôtre. Par exemple :

- L'Assemblée pour la Transition Écologique et Sociale de l'INSA Lyon en 2025²³ contient tout un ensemble de propositions sur « améliorer notre mode de gouvernance », notamment celle d'aller vers une gouvernance plus participative en modifiant les statuts de l'université et en pérennisant les assemblées.
- La CCE de l'Université Paris Est Créteil 2024 « Agir pour une transformation écologique et sociale juste » a formulé des propositions sur la transparence du budget envers les étudiant·e·s²⁴, ou l'amélioration du parlement étudiant²⁵.
- A Rennes, la Convention de l'Université en Transition en 2024 a aussi un ensemble de propositions intitulées « Levier D.4 - Développer et encourager les démarches participatives et de coopération »²⁶.
- Cette réflexion est présente également à l'international, notamment au sein de la Sustainability University Assembly de l'Université d'Amsterdam en 2025 dont il émerge un groupe de travail sur la démocratie proposant la création d'un comité indépendant de la direction et inclusif, qui conseillerait et piloterait les politiques environnementales²⁷.

Une transition écologique efficace nous semble ainsi tributaire d'un processus de décision démocratique et participatif. Pour cela, et particulièrement à l'échelle de l'UGA, il nous faut repenser ce système en incluant les étudiant·e·s.

²³ <https://www.calameo.com/insalyon/read/001288714fc748ece721b>

²⁴ <https://decidim.u-pec.fr/processes/CCE2024/f/119/proposals/2565>

²⁵ <https://decidim.u-pec.fr/processes/CCE2024/f/119/proposals/2541>

²⁶ <https://transition.univ-rennes.fr/axe-d-organisation-et-mode-de-fonctionnement>

²⁷ https://vuassembly.nl/wp-content/uploads/2025/10/Document-Sustainability-Agreement_updatedOct25.pdf

Mesure 3.1 : Réorganiser le fonctionnement des instances décisionnaires ●

Objectif : Plus de représentation des étudiant·e·s dans les instances décisionnaires pour mettre en place des mesures écologiques adaptées aux vrais besoins des étudiant·e·s. Cette proposition s'inscrit dans une volonté d'avoir un pouvoir décisionnel, et de pouvoir **donner une voix à tous·tes** celle et ceux qui ne sont aujourd'hui, pas présent·e·s dans ces instances.

Proposition : Permettre aux étudiant·e·s d'être représenté·e·s par des étudiant·e·s dans les instances décisionnaires, cela passerait par l'**intégration d'élue·s, de vice-président·e·s et de sièges dédiés au Conseil d'Administration**. Cela permettrait aux étudiant·e·s d'avoir une voix dans les prises de décisions au sein du campus dans lequel iels étudient et vivent.

Mise en œuvre : La représentativité des étudiant·e·s passerait par l'**ajout de** :

- **huit sièges réservés aux élu·e·s étudiant·e·s dans le directoire** pour permettre d'être au cœur des décisions opérationnelles.
- un·e **Vice-Président·e étudiant·e dans les directions de transition écologique et formation**.
- **15% d'élue·s étudiant·e·s en plus au Conseil d'Administration** (soit passer de 6 à 12 sièges). Les réunions des différents conseils ne peuvent pas avoir lieu s'il n'y a pas au moins un·e élu·e étudiant·e présent·e.

Ces propositions devront être **écrites dans le nouveau règlement intérieur** qui est en cours d'écriture, de préférence avant la rentrée de l'année scolaire 2026/2027.

Mesure 3.2 : Revaloriser le statut d'étudiant·e engagé·e ●

Objectif : Un nouveau statut d'étudiant·e engagé·e permettrait de favoriser et d'**étendre l'engagement étudiant**. Dans un contexte de crise climatique il est important d'appuyer l'engagement étudiant sur ces questions. Les étudiant·e·s et les jeunes en général étant la génération la plus concernée par ce problème, et qui en **souffrira le plus dans le futur**, nous pensons qu'il est primordial de lui donner un cadre dans lequel ils sont **acteur·rice·s de leur propre avenir**.

Proposition : Nous proposons de reconfigurer les conditions d'attribution du statut d'étudiant·e engagé·e, en facilitant leur obtention, ainsi que de réévaluer les avantages attribués à ce profil.

Mise en œuvre : Pour cela, nous proposons de :

- Examiner les dossiers d'étudiant·e·s engagé·e·s, non pas au sein des différentes UFR, mais par un **comité dédié et indépendant** pour éviter toute discrimination.
- **Modifier les délais des campagnes d'envoi des formulaires de demande**, qui ne prennent pas en compte les difficultés organisationnelles de chaque étudiant·e. Ainsi, nous proposons d'élargir ces campagnes à trois mois au lieu d'un mois et demi, et d'annualiser le statut. Grâce à ce statut, une certification officielle attestant de l'engagement de l'étudiant·e sera valorisable sur sa moyenne et sur le marché du travail (ou les plateformes de recrutement universitaire).
- **Aménager le temps universitaire** afin qu'il soit plus flexible pour l'étudiant·e en question. Il y aurait donc une possibilité d'étalement du cursus sur deux ans et/ou de faire une césure.
- **Modifier la gratification de ce statut** en appliquant une **bonification automatique et généralisée** d'un point sur la moyenne générale, sans critères liés au salariat ou à quelque situation personnelle ou professionnelle (la suppression de ces critères sera appliquée de manière généralisée à toutes les bonifications liées au statut d'étudiant·e·s engagé·e)

Toutes ces mesures devront être appliquées à l'ensemble des étudiant·e·s et doctorant·e·s de l'Université Grenoble Alpes Grand Établissement, de préférence, dès la prochaine rentrée scolaire, 2027-2028.

Mesure 3.3 : Apporter un socle de connaissances communes sur l'organisation de l'UGA et les enjeux climatiques ●

Objectif : Tous les étudiant·e·s doivent avoir un **socle de connaissances communes** concernant le fonctionnement institutionnel et l'organisation de l'établissement qu'ils fréquentent. Dans le cadre du dérèglement climatique, il est indispensable pour chaque étudiant·e d'être conscient·e de son pouvoir de décision et d'action pour être moteur·rice de la transition écologique, élément central du futur de la génération des étudiant·e·s et des jeunes qui seront les **premier·e·s affecté·e·s** en 2050 et dans un futur plus lointain. Comme le défend le groupe The Shift Project présidée par l'ingénieur et enseignant Jean-Marc Jancovici : « l'enseignement supérieur doit préparer tous les étudiants aux enjeux climat-énergie. »²⁸

Proposition : Nous proposons la **création d'un cours** dédié à la compréhension du **système décisionnaire de l'université** ainsi que la massification des cours dédiés à la sensibilisation aux enjeux climatiques.

Ils seront dispensés dans toutes les formations, à raison de **deux heures de cours par semestre** pour tous les niveaux d'étude, dans un laps de temps de **deux semaines** qui sera défini avec les responsables de formation. L'intégration dans les emplois du temps sera à charge de chaque UFR. Ces enseignements seront dispensés par des professeur·e·s volontaires et formé·e·s, et traiteront largement et avec une neutralité politique absolue des sujets abordés. Cela permettra de créer une porte d'entrée vers l'**engagement citoyen et étudiant**.

Cette mesure fait écho au rapport « [Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur](#) » du groupe de travail présidé par Jean Jouzel publié en 2022 à destination de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et qui prône un socle commun de connaissances pour tous : climat, biodiversité, limites planétaires, pollution, ressources, enjeux sociaux et économiques.

Mise en œuvre : Le contenu du cours dédié à la compréhension du système décisionnaire de l'université contiendra des **connaissances générales, transversales** grâce à l'appui de supports visuels (vidéos, supports papier et PowerPoint). Ces cours seront centrés autour de grands axes : une présentation des **instances** de l'UGA Grand Établissement, leurs fonctionnements et leurs interactions ; une exploration des différents **syndicats** et **associations** présents sur le campus ; un point d'information sur le statut d'étudiant·e engagé·e ; et enfin une présentation générale des différentes élections qui concernent les étudiant·e·s et le fonctionnement des votes.

Le contenu des cours sur les enjeux environnementaux issus des directives ministérielles (TEDS²⁹) doit être **élargi à l'ensemble des UFR** et leurs composantes afin de pleinement intégrer les enjeux de protection de la biodiversité sur le campus, ainsi que des outils généraux de compréhension du dérèglement climatique à une échelle planétaire.

²⁸https://theshiftproject.org/app/uploads/2025/04/Dossier-de-presse_Mobiliser-lEnseignement-Superieur-pour-le-Climat_The-Shift-Project.pdf

²⁹Détails d'une initiative Socle TEDS. Portail UVED.

<https://www.uved.fr/menu-ressources/initiatives/details-dune-initiative/initiative/socle-teds>

Nous souhaiterions débiter ces cours à partir de la **rentrée 2027**, au vu de l'urgence climatique. Afin d'encourager la participation des étudiant-e-s, nous proposons que ces cours permettent l'obtention d'un crédit ECTS supplémentaire.

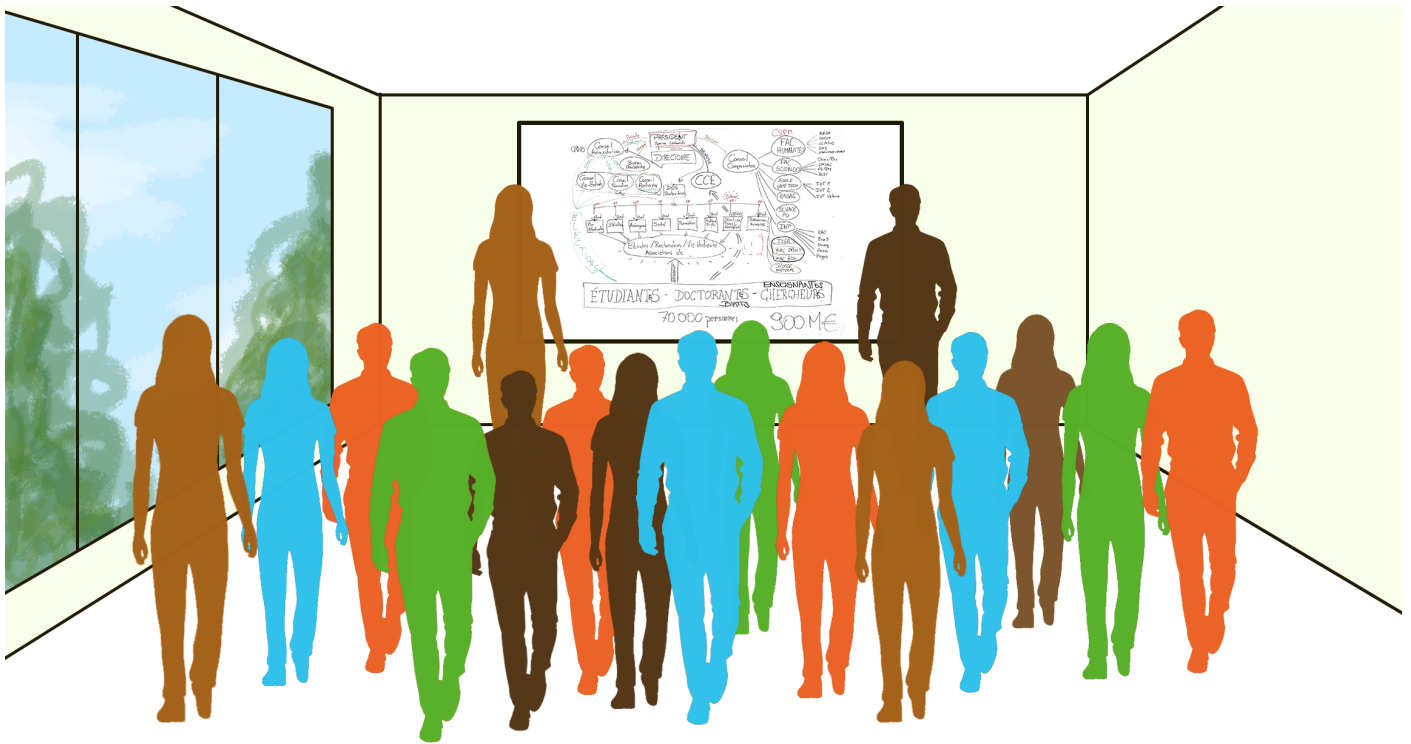


Figure 9 : Socle de connaissances communes

Mesure 3.4 : Inclure un système de Référendum d'Initiative Étudiant et Personnel à l'université ●

Objectif : Les étudiant·e·s et les membres du personnel seront les premier·e·s concerné·e·s par le dérèglement climatique et doivent **être en mesure d'être force de proposition et de se prononcer** sur ces questions. C'est aussi l'occasion de mettre en avant des **idées innovantes** pour lutter contre le dérèglement climatique et adapter l'université.

Proposition : Mettre en place un **référendum à l'échelle de l'UGA**, accessible à tous·tes (y compris étudiant·e·s étranger·e·s (hors programmes d'échange Erasmus+)). A partir de **750 signatures recueillies sur une plateforme dédiée**, il est possible de soumettre une question. Le **Conseil d'Administration peut également soumettre une question** au référendum sans passer par les signatures.

Mise en œuvre : Une fois les 750 signatures recueillies, l'Administration dispose de **deux mois** pour mettre en œuvre le référendum. Il est possible de **voter en ligne** ou via des « stands de vote électronique ». Ces derniers seront disposés à des endroits stratégiques tel que les CROUS et les bibliothèques universitaires pour **permettre une plus grande participation**. Les personnes tenant les stands de votes électroniques seront des emplois étudiants. Le vote durera **trois jours**. Le **vote blanc sera pris en compte**.

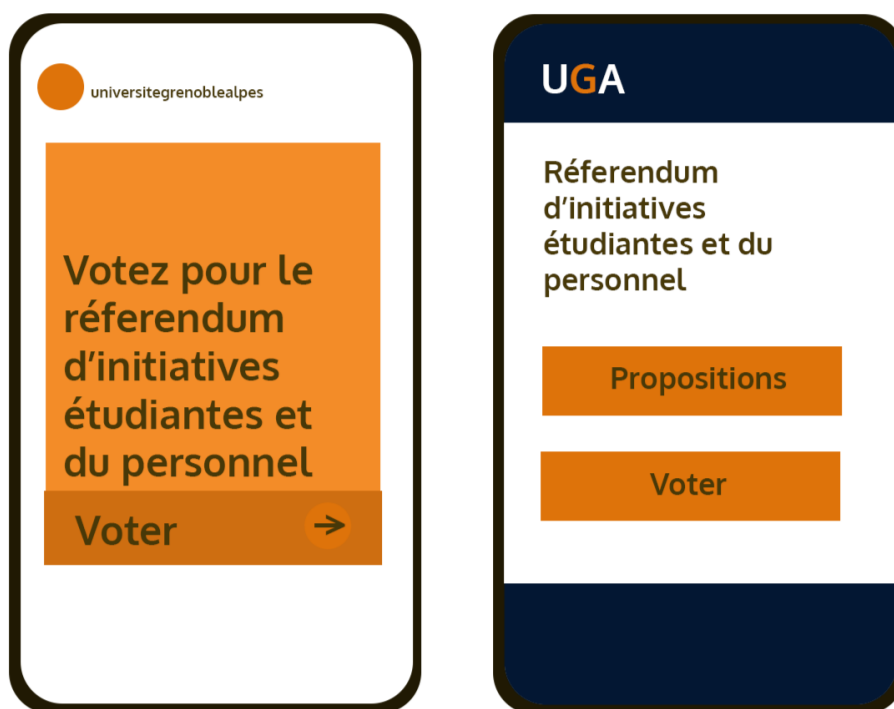


Figure 10 : Référendum d'Initiative Étudiant et Personnel

Interprétation de nos mesures par une approche systémique

« Nous avons besoin de politiques qui s'attaquent aux deux crises en parallèle »,

Peter Schmidt, président de la section « Agriculture, développement rural et environnement » du Comité économique et social européen (CESE)

Les mesures présentées ci-dessus ont été répertoriées par thématiques pour favoriser la lisibilité et restituer au mieux la dynamique de travail de la CCE. Néanmoins, ces travaux ont depuis le début été pensés avec une **approche systémique**, c'est à dire que chaque mesure, dans ses causes et conséquences, s'insère dans un système global en **interconnexion** avec les autres mesures. Il convient ainsi d'aborder les propositions de la CCE comme un tout afin de profiter des co-bénéfices de chaque mesure et d'éviter une action en silo qui se révélera peu efficace dans le système-UGA.

Ainsi, en répondant à la problématique du **changement climatique** (+2°C en 2050), nos propositions rentrent également dans le cadre de la lutte contre la deuxième limite planétaire « cœur³⁰ » : **l'érosion de la biodiversité**.

Ces deux limites sont considérées comme centrales dans le fonctionnement du système Terre, car leur dépassement entraîne des **effets systémiques majeurs et irréversibles**, pouvant déstabiliser l'ensemble des autres limites planétaires. Si la lutte contre le dérèglement climatique est aujourd'hui privilégiée par les pouvoirs publics, l'érosion de la biodiversité, crise tout aussi grave due à l'impact de l'Homme sur son environnement, nécessite également une prise en compte sérieuse de ses conséquences. Essentielle à l'équilibre des écosystèmes, la biodiversité est une composante indispensable de la vie sur Terre. Le rapport Planète Vivante du WWF révèle une baisse alarmante de 69% des populations d'animaux sauvages vertébrés en moins de cinquante ans (1970 - 2020). L'érosion de la biodiversité (perte de diversité génétique, disparition d'espèces) et ses causes (pollutions, surexploitation, changement climatique, etc.) nous semblent assez alarmantes pour y consacrer une partie de nos propositions. Notre démarche place ainsi les deux limites cœur « changement climatique » et « érosion de la biodiversité » comme les deux **pilliers** principaux de nos propositions, car, pour rappel, « la perte de biodiversité aggrave la crise climatique et inversement³¹ ».

Afin qu'elles soient efficaces, consenties et concertées, les actions visant à solutionner ces crises doivent se décider via des processus de **délibération** incluant l'intégralité des parties prenantes du système UGA (étudiant·e·s, non-humains, personnel, etc.). De ce fait, la « nouvelle gouvernance de l'université » viendra couronner les deux piliers précédents en garantissant leur réalisation. Nous proposons une meilleure gouvernance, intégrant d'une part l'ensemble des usager·ère·s de l'UGA de manière plus **juste et inclusive**, et pérennisant d'autre part les actions impulsées après cette CCE 2026 sur le campus pour les prochaines années.

³⁰ telles que décrites par Johan Rockström et son équipe en 2009.

³¹ <https://www.touteleurope.eu/environnement/climat-et-biodiversite-nous-ne-pouvons-plus-traiter-ces-crisis-separement/>

Nous proposons ainsi une lecture complète des mesures de la CCE 2026 présentées dans le schéma ci-dessous. Les mesures sont réparties sur un spectre allant de la lutte contre le dérèglement climatique à la lutte contre l'érosion de la biodiversité en passant par la gouvernance partagée de l'UGA (voire pastilles accolées au titre de chaque mesures).

De plus, ces mesures répondent à ces enjeux de 4 manières différentes mais complémentaires :

- Des **mesures liées à la gouvernance** de l'UGA
- Des **mesures d'atténuation**, c'est-à-dire des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'UGA, permettant de contribuer à la limitation du phénomène de changement climatique
- Des **mesures d'adaptation**, c'est-à-dire des adaptations du campus universitaire face à l'augmentation globale de la température à +2°C en 2050.
- Des mesures permettant une meilleure **connaissance et conscientisation des enjeux climatiques** par les usagers du campus universitaire.

Ainsi, le schéma de synthèse suivant permet de spatialiser dans un système global à la fois la crise à laquelle une mesure tend à répondre, ainsi que la manière d'y répondre :

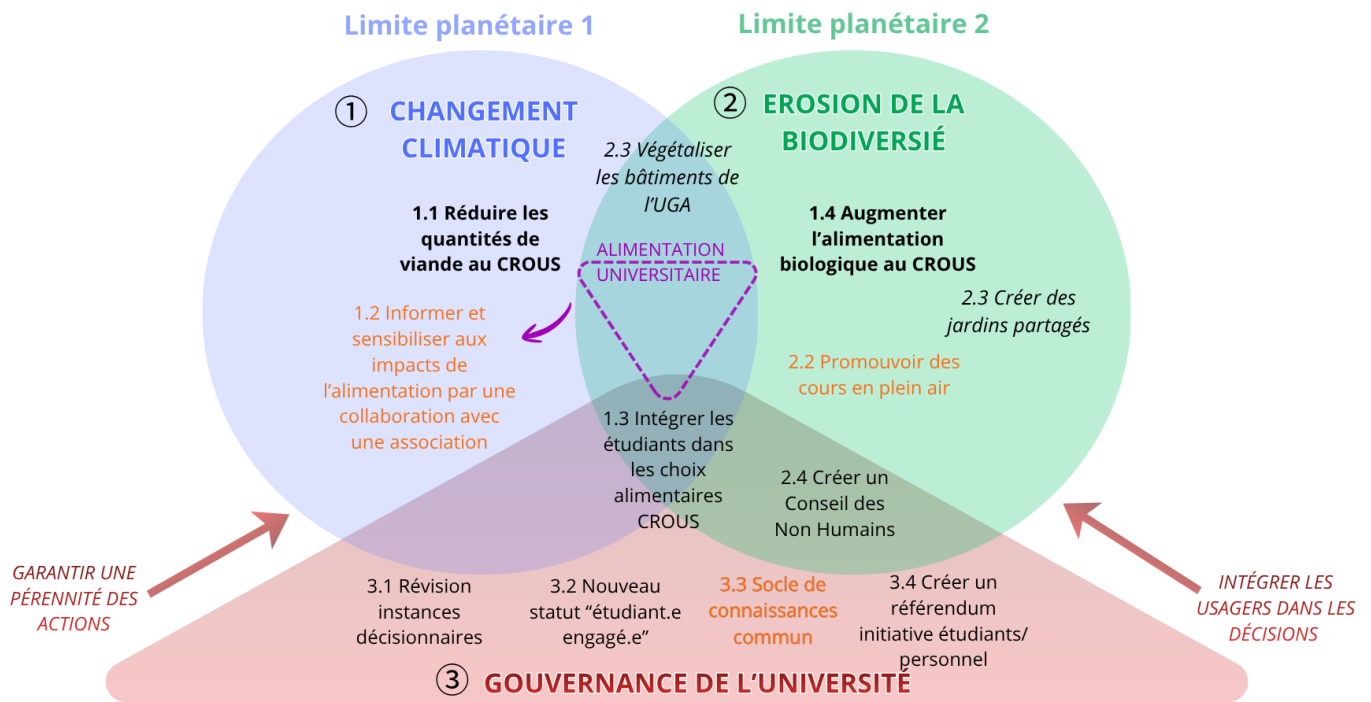


Schéma triptyque des piliers d'actions proposés à l'issue de la CCE 2026, permettant à l'UGA d'engager une transition d'ici 2050 au regard des 2 limites planétaires "cœur" décrites en 2009 par Johan Rockström et son équipe : Changement climatique et Érosion de la Biodiversité.

Durant tout notre rapport, nous avons ainsi choisi de créer un code couleur permettant d'intégrer chacune des mesures proposées dans un des piliers identifiés :

- - mesures relatives à la limite planétaire « changement climatique »
- - mesures relatives à la limite planétaire « érosion de la biodiversité »
- - mesures relatives à la gouvernance de l'université

Légende
Mesures relatives à une gouvernance universitaire par et pour les étudiants
Mesures d'Atténuation du changement climatique
<i>Mesures d'Adaptation de l'université face au changement climatique</i>
Mesures permettant une mise en connaissance et en conscience des enjeux/ risques

Conclusion

La première édition de la CCE 2026 se conclut avec la formulation de **12 mesures** à appliquer à l'UGA que l'on trouve **essentielles pour répondre aux crises climatiques et environnementales à l'échelle de l'Université Grenoble Alpes**. Au travers de nos propositions, nous mettons en évidence la nécessité d'une transformation systémique de l'UGA, c'est-à-dire véritablement articulée autour d'une gouvernance renouvelée, et de **réponses techniques concrètes** aux enjeux des deux limites planétaires centrales définies par Johan Rockström : le changement climatique et l'érosion de la biodiversité.

Nous nous sommes ensuite appuyé·e·s sur trois piliers :

Le premier mobilise largement le **levier stratégique de l'alimentation** pour répondre aux enjeux climatiques. La réduction de la consommation de viande, le développement d'**alternatives végétariennes**, l'augmentation de la part de **produits issus de l'agriculture biologique** ou encore l'implication accrue des étudiant·e·s dans les choix d'approvisionnement constituent, selon nous, des actions complémentaires permettant de réduire significativement l'impact environnemental de l'université.

Le deuxième vise à répondre à l'érosion de la biodiversité. Il traduit réellement une **évolution plus profonde du rapport au vivant** au sein de l'UGA au travers de la création d'un Conseil des Non Humains (CNH), la **végétalisation des espaces** ou le développement d'enseignements en extérieur. Ces mesures permettent également de tirer différents co-bénéfices sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.

Le troisième, intitulé « une gouvernance de l'université par et pour les étudiant·e·s vers une transition écologique participative » vise à **créer les conditions d'une action collective efficace**, en renforçant la **participation**, la **transparence** et l'**engagement** de l'ensemble de l'UGA. Nous considérons qu'une **gouvernance plus inclusive** constitue un levier indispensable pour assurer la **cohérence**, mais aussi et surtout une **pérennité** dans les transformations qui seront engagées à l'horizon 2050.

Ainsi, nous défendons l'idée que l'ensemble de **ces mesures ne doivent pas être envisagées de manière isolée**, mais comme un **ensemble cohérent**, fondé sur l'**articulation entre gouvernance, sensibilisation et transformation des pratiques**. À travers ce rapport, nous proposons que l'université devienne à la fois un lieu d'apprentissage, d'expérimentation et d'exemplarité face aux défis environnementaux contemporains.

Ce rapport est le fruit d'un travail sur plusieurs semaines, un **travail collectif, engagé et étudiant**, dont nous sommes tous·tes très fier·e·s tant il a pu mobiliser tout notre groupe, volontaire et motivé. Ainsi, nous espérons profondément que notre réflexion se traduira en actions concrètes à l'échelle de l'université dans les années à venir.

Signatures

Cécile VALADIER (*élue référente*)

Guillaume AUZELOUX (*élu référent*)

Miangaly ANDRIAMPENOMANANA

Charlotte ARNAUD

Jade BELMONTE

Adrien CHAREAU

Marion CHAUVINEAU

Gabin DEMANGE

Claire DREUX

Jade DUFRÊNE

Arjanita EMERLLAHU

Annika ENGFER

Adèle FORGEARD

Solal FOURES--VENON

Paul GAURIAT

Lubin GIROUD

Manon KEANE

Luis LAZO

Mélanie LEVAIQUE

Lilas MARGALHAN-FERRAT

Audrey MARIN

Ndeye MATY DIOP

Roman MOSKALETO

Callista MOUA

Clémence MULLER--LESTERLIN

Manon PAN

Titouan PASCAL

Laura PERARD--SANCHEZ

Nicolas PERRIER

Victor PRELY

Alexandre PREVOT

Arthur ROUSSEAU

Amandine ROUX

Landry TIE BI

Marilou SERFATY

Samuel VANDROUX

Efflamine VOISIN

Marie CHENEVIER (*élue référente*)

Corentin MAS (*élu référent*)

Annexes

Annexe 1. Notice de gestion du refuge LPO 2021 2025

« Le campus de l'Université Grenoble-Alpes s'étend sur les communes de Saint-Martin-d'Hères et de Gières pour une surface totale de plus de 181 hectares. C'est l'un des plus grands Refuges LPO de France et le plus grand du département de l'Isère. Ce campus, par sa superficie et sa position stratégique au bord de l'Isère, présente des espèces et des espaces encore très intéressants et rares et ce malgré une forte fréquentation durant l'année scolaire. En effet, de nombreuses zones plus sauvages sont dispersées à plusieurs endroits du campus et une variété intéressante d'habitats naturels y est recensée. Il peut donc être utilisé, en plus de son rôle de réservoir de vie sauvage en milieu périurbain, comme outil de sensibilisation à la protection de la nature et comme outil universitaire pour le public étudiant qui y passe quotidiennement. » Notice de gestion du refuge LPO 2021 2025.

Annexe 2. Récapitulatif des engagements de l'UGA pour la biodiversité, Plan biodiversité UGA 2025

INTEGRER LA BIODIVERSITE DANS LA POLITIQUE DE L'UGA	Engagement 1 : Veiller à la cohérence des politiques et des actions menées au sein de l'établissement avec les enjeux de la biodiversité, en adéquation avec les politiques publiques.
	Engagement 2 : Valoriser les actions réalisées en faveur de la biodiversité.
SENSIBILISER, INFORMER ET ACCOMPAGNER A L'ACTION	Engagement 3 : Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité et favoriser les initiatives collectives et individuelles.
	Engagement 4 : Travailler avec les acteurs du territoire pour faire connaître, préserver et développer la biodiversité.
	Engagement 5 : Former les personnels aux enjeux de la biodiversité.
INTEGRER LES ENJEUX DE BIODIVERSITE DANS LA REALISATION DES MISSIONS DE RECHERCHE ET DE FORMATION DE L'UNIVERSITE	Engagement 6 : Encourager la recherche interdisciplinaire en matière de biodiversité.
	Engagement 7 : Réduire les impacts de la recherche sur la biodiversité.
	Engagement 8 : Intégrer les enjeux de biodiversité dans les cursus de formation.
PRESERVER ET DEVELOPPER LA BIODIVERSITE SUR LES SITES DE L'UGA	Engagement 9 : Intégrer les enjeux de biodiversité dans la stratégie d'aménagement de nos campus.
	Engagement 10 : Maîtriser les pressions sur la biodiversité causées par la gestion et les usages des sites de l'établissement.
MOBILISE LES SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE POUR CONTRIBUER AUX DEMARCHES D'ATTENUATION ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Engagement 11 : Utiliser les solutions fondées sur la nature comme outil d'adaptation et/ou d'atténuation du changement climatique et de prévention des risques.
	Engagement 12 : Mobiliser les solutions fondées sur la nature pour améliorer le bien-être des personnels et des étudiants.